

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE REGIONALE ET DU LYCEE AGRICOLE DE ROUFFACH DU 9 SEPTEMBRE 2012

L'Assemblée générale statutaire de l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Régionale et du Lycée Agricole de Rouffach, appelée à statuer sur l'exercice 2011, s'est réunie sous la présidence d'André LAUG dans le réfectoire du Lycée le dimanche 9 septembre 2012.

A l'ordre du jour figuraient les points suivants :

- Ouverture par le Président,
- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 septembre 2011,
- Rapport d'activité par le Secrétaire,
- Présentation par le Trésorier des comptes de l'exercice 2011 clos le 31 décembre,
- Rapport des Commissaires aux comptes et mise aux voix des comptes de l'exercice,
- Fixation de la cotisation annuelle,
- Renouvellement des membres du Comité,
- Clôture de l'Assemblée générale par le Président.

OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Le Président André LAUG ouvre la séance à 10 h 30 précises.

Il souhaite la bienvenue à tous les Anciens présents. Il salue la mémoire du père de Martin BIRGAENTZLE, responsable de la ferme de la Judenmatt, et qui participait souvent aux voyages organisés par l'Amicale. Il indique que le Proviseur, M. NUSSBAUMER, sera présent au pot servi au caveau par le Lycée.

Le successeur de Martin BIRGAENTZLE, appelé à prendre sa retraite sous peu, sera présent au repas.

Il salue le rétablissement de Paul STEHLIN, Secrétaire de l'Amicale.

ADOPTION DU P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 SEPTEMBRE 2011

Le Secrétaire fait circuler une copie du P.V. parmi l'assistance.

A la demande du Président, l'Assemblée adopte à l'unanimité le procès-verbal du 25/09/2011 sans que lecture lui soit faite.

RAPPORT D'ACTIVITE PAR LE SECRETAIRE

Le Secrétaire de l'Amicale, Paul STEHLIN, fait brièvement le compte-rendu des activités de l'Amicale durant l'exercice 2011.

Il insiste notamment sur le voyage annuel qui a conduit les participants en Bavière et les régions environnantes. Un article paru dans le bulletin 2011 fait le point sur cette sortie de quatre jours. IL évoque ensuite l'édition du bulletin qui, en 2012, a été envoyé à près de 1800 destinataires. Il termine son intervention en indiquant que le Comité s'est réuni à quatre reprises depuis la dernière A.G. pour discuter les problèmes liés à l'Amicale et mettre au point le voyage annuel et préparer l'édition du bulletin.

PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

Le Trésorier, André BAUR, communique à l'Assemblée les chiffres du budget 2011. Les recettes se sont élevées à 23119,13 € voyage inclus, tandis que les dépenses ont été clôturées à 22131,74 €. Le voyage à lui seul a occasionné une dépense de 20174,14 €, tandis que les frais administratifs ont été contenus à 679,24 €. Les cotisants, au nombre de 94, ont généré une recette de 1662,48 €. Le résultat positif s'élève à 986,42 €.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Sophie SCHNEIDER, au nom des deux Commissaires aux comptes, certifie l'exactitude des comptes présentés et engage l'Assemblée à les approuver.

Mise aux voix par le Président, l'Assemblée approuve par un vote émis à l'unanimité les comptes clos au 31/12/2011.

L'Assemblée procède ensuite à la nomination des deux Commissaires aux comptes.

Jean THALINGER souhaite se retirer et Sophie SCHNEIDER est pressentie pour entrer au Comité. Sur proposition du Président, l'Assemblée élit pour une durée d'un an Joseph LANDMANN et Henri WEISS.

FIXATION DE LA COTISATION ANNUELLE

Sur proposition du Président, l'Assemblée décide de reconduire les montants des cotisations, à savoir : 16 € pour les membres actifs et 8 € pour les membres sortis du Lycée depuis moins de cinq ans.

REVOUVELLEMENT DES MEMBRES DU COMITE

Le Président annonce les noms des membres que le tirage au sort a désignés comme sortants, à savoir : Michel PRIEUR, Denis LEHE, André BAUR et Georges MONNET.

Il annonce qu'en plus Michel BOURGEOIS souhaite sortir du Comité pour laisser la place à un plus jeune que lui. Georges MONNET, pour des raisons de santé, souhaite également ne pas être reconduit dans ses fonctions.

Le Président propose à l'Assemblée de reconduire le mandat de Michel PRIEUR, Denis LEHE et André BAUR et d'élire trois nouveaux membres, en l'occurrence Sophie SCHNEIDER, Nicole ANHEIM-FROBERGER et Martin BIRGAENTZLE.

Par un vote à l'unanimité, l'Assemblée approuve cette proposition.

QUESTIONS DIVERSES

Denis LEHE informe l'Assemblée des contacts qu'il a avec le voyageur MUGLER pour le voyage 2013, qui doit conduire l'Amicale à Bruges et sur la côte belge. Innovation majeure : le retour s'opérera le samedi et non plus le dimanche. Aimé LICHTENBERGER complète les explications de son collègue. Il s'interroge notamment sur un voyage qui pourrait partir de 4 à 5 jours.

Le Président annonce que le Comité, dont une réunion est prévue aux environs du 20 octobre, devra finaliser le projet. Il informe également l'Assemblée que le Lycée de Rouffach et celui de Wintzenheim, réunis dans un même établissement public, ont reçu comme nom « Les Sillons de Haute-Alsace ».

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 11 h 30 et invite les participants à se rendre au caveau pour prendre part au vin d'honneur offert par le Lycée.

Au cours de cette réception, le Proviseur, M. NUSSBAUMER, fait le point sur la rentrée au Lycée qu'il juge satisfaisante.

Fait à Rouffach, le 9 septembre 2012

Le Secrétaire : Paul STEHLIN